



AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 15 juin 2015 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2012 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR: DEVA1512810A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 425-4 à R. 425-10;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2012 portant nomination des membres du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Arrête:

Article 1er

La liste des membres figurant au *c*) de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit: Mme Sandra CHERAKI est nommée membre titulaire du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. René SIRVEN. Son mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 2

La liste des membres figurant au d), pilotes de la catégorie transport aérien, de l'article 1er de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit: M. Guillaume GROISIL est nommé membre suppléant du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Nicolas CAPRON. Son mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 3

La liste des membres figurant au *d*), pilotes de la catégorie travail aérien, de l'article 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2012 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit:

- «M. Sylvain DALLANT est nommé membre titulaire du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Alain HUET.
- M. Olivier CLEMENT est nommé membre suppléant du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile en remplacement de M. Sylvain DALLANT.
- M. Alexandre JAUFFRET est nommé membre suppléant du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile, en remplacement de M. Pierre-Yves LETOUZE.»

Leur mandat expire le 19 novembre 2015.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 15 juin 2015.

Pour la ministre et par délégation : Le directeur général de l'aviation civile, P. Gandil